

Arrêté n° 2019-1337/GNC du 7 mai 2019 portant application de l'article 5 de la loi du pays n° 2018-23 du 21 décembre 2018 relative à l'animation volontaire

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi du pays n° 2018-23 du 21 décembre 2018 relative à l'animation volontaire ;

Vu la délibération n° 252 du 24 août 2017 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 2017-157D/GNC du 6 décembre 2017 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° 2017-17284/GNC-Pr du 1^{er} décembre 2017 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2017-17286/GNC-Pr du 1^{er} décembre 2017 constatant la prise de fonctions du président et du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

A r r ê t e :

Article 1^{er} : Le modèle de l'attestation d'activité de l'animateur volontaire est fixé en annexe au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

*Le président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie,*
PHILIPPE GERMAIN

En l'absence de Mme Valentine Eurisouké
*Le membre du gouvernement chargé
des affaires coutumières, de l'écologie et
du développement durable,*
DIDIER POIDYALIWANE

**Annexe à l'arrêté n° 2019-1337/GNC du 7 mai 2019
portant application de l'article 5 de la loi du pays n°2018-23 du 21 décembre 2018
relative à l'animation volontaire.**

ATTESTATION D'ACTIVITE

Je soussigné, _____ agissant pour le compte de l'organisateur de centre de vacances ou de loisirs ou camp de scoutisme ou de sessions de formation aux brevets d'aptitude à la fonction d'animateur et de direction (BAFA ou BAFD)

Dénommé _____

CERTIFIE QUE

Mme/M _____

Titulaire du diplôme ou de la qualification dénommé _____

A exercé dans le cadre du centre de loisirs ou de vacances ou du camp de scoutisme de la formation habilité sous le n° _____ et d'une capacité d'accueil de _____, les responsabilités, missions et activités relatives :

- à la direction d'un centre de loisirs, de vacances ou de camps de scoutisme,
- à la direction d'un stage de formation BAFA/BAFD,
- à l'animation d'un centre de loisirs, de vacances ou de camps de scoutisme,
- à l'animation d'un stage de formation BAFA/BAFD,
- au soutien logistique, à la restauration et à l'entretien des locaux d'un centre de loisirs, de vacances ou de camps de scoutisme

Au(x) lieu(x) suivant(s) :

Durant la période de _____ au _____, soit _____ jours d'activité.

Avec le type de séjour suivant : (facultatif)

- Artistique et culturel
- Physique et sportif
- Scientifique et technique
- Nature et environnement
- Linguistique

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Le

L'organisateur
